

Rotary et Église catholique – Rotary et Franc-maçonnerie

A - De nombreux éléments, que nous étudierons en leur temps, semblaient montrer l'existence de liens particuliers entre la maçonnerie et le Rotary, et cette confusion des genres posa certains problèmes au Rotary à partir de la fin des années 1920, lorsque l'Église catholique interdit aux prêtres de ne participer en aucune façon au Rotary. Cette méfiance reflua dans les décennies suivantes, sans toutefois être éliminée, et elle fut la cause d'une certaine lenteur du développement du Rotary dans des pays à forte tradition catholique tels que l'Irlande ou la Pologne.

Dès ses débuts, le Rotary-Club subit des attaques violentes provenant de deux milieux : l'Église catholique et les milieux antimaçonniques. Ce qui est dénoncé est le caractère de parenté entre la franc-maçonnerie et le Rotary-Club. Si cette accusation peut aujourd'hui faire sourire, ce genre de commentaire est d'une grande importance dans la France des années 20 et 30. Il ne faut en effet pas oublier que la franc-maçonnerie est officiellement condamnée par l'Église catholique, qui pèse un poids considérable, depuis l'encyclique pontificale *Humanum genus* de 1884. Pour les catholiques, la franc-maçonnerie représente l'Adversaire ... et vice versa.

Les élections législatives de mai 1924 ont conduit en France à la victoire du Cartel des Gauches rassemblant radicaux et socialistes. Celui-ci souhaite mettre en œuvre un programme de lois laïques remettant notamment en cause la concordat d'Alsace-Moselle, prévoyant la suppression de l'ambassade de France au Vatican et l'expulsion des congrégations. C'est donc dans une période de réelle tension que le Rotary-Club apparaît en France

Alors que la participation au Rotary était considérée comme un péché, celui-ci n'entraînait pas l'excommunication, comme la participation à la franc-maçonnerie !

Toutes ces critiques, pour désagréables qu'elles soient, n'eurent pas de conséquences réellement graves si ce n'est la démission d'un bon nombre de Rotariens catholiques.

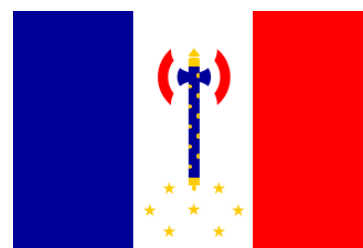
La défaite de la France en juin 1940 et l'avènement du gouvernement de Vichy créent une situation beaucoup plus difficile pour le Rotary, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne. L'un des premiers actes du nouveau gouvernement est de promulguer dès le 13 août 1940 une loi interdisant les sociétés secrètes. Ce texte interdit les obédiences maçonniques, oblige les fonctionnaires à signer un engagement sur l'honneur selon lequel ils ne sont pas francs-maçons, révoque ceux qui le sont. A partir de 1941 et jusqu'à 1944, les noms des dignitaires francs-maçons sont publiés au *Journal officiel*, 34 000 noms sont ainsi publiés. Seuls 31 Rotariens apparaissent dans ces listes. La répression frappe directement les francs-maçons, symboles d'un système politique et de valeurs honnis par Vichy.

Le Rotary est également interdit mais sur des bases différentes. En effet, dès le 28 août 1940, une ordonnance militaire allemande a interdit en zone occupée l'activité de toutes les associations.

A la déclaration de guerre la France comptait 3720 Rotariens répartis en 100 clubs et 3 districts. Dès l'interdiction par l'occupant ils cessent toute activité, du moins en apparence. Pourtant

ces Rotariens, si différents sans doute les uns des autres, continuèrent comme leur demande leur idéal, de Servir ! Beaucoup se transformèrent en hommes d'exception : des hommes politiques comme Roustan et Marchandau, des champions comme

Borotra, des militaires comme le général Têtu et l'amiral Darlan, des académiciens comme Valery, un évêque, des universitaires, des industriels, des diplomates, des Français inconnus et des martyrs, comme le Gouverneur Renard.

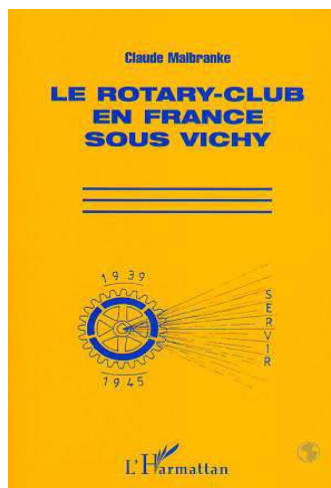


À partir des années 1950, l'église position et les relations entre l'église le Rotary se normalisèrent, les prêtres nouveau autorisés à devenir membres, comme



district. De nos jours, le membre. Ce raison de ses hétérodoxes sur

En 1970, Paul VI et Jean-Paul II internationale du réalisations humanitaires.



réexamina sa catholique et furent à certains servant gouverneur de



cardinal Karl Lehmann en est cardinal est controversé en prises de position jugées plusieurs points.

s'adressa aux rotariens italiens parla à la convention Rotary à Rome, louant ses

Ce dernier accepta d'ailleurs un *Paul Harris* ainsi que d'autres distinctions du Rotary.

Association apolitique et areligieuse, non porteuse d'idéologie, le Rotary trouve donc sa place partout où la liberté existe de fait et où les verrous de l'obscurantisme ont sauté. Mais il en reste quelques-uns...

(retrouvez la Conférence de Jean-Jacques Gauthé devant le Rotary-Club de Douai, le 31 janvier 2000)

<http://www.scoutunjour.org/Rotary-et-scoutisme-deux-acteurs>

Lire également **LE ROTARY-CLUB EN FRANCE SOUS VICHY** de Claude Malbranke

B - Ce thème traite des liens entre « le Rotary et la Franc-maçonnerie ». L'impact de l'une sur l'autre fut-il réel et jusqu'à quelle époque ? Etude historique et destinée aux hommes de bonne foi !

Trois grandes religions étaient représentées parmi les membres fondateurs du Rotary (catholique, protestante, et juive) à laquelle il faudrait ajouter le courant de " la Franc Maçonnerie" représenté par Paul Harris lui-même, et partagé par les trois autres fondateurs. Ils se sont inspirés des idéaux humanistes et des structures de cet ordre pour constituer leur nouvelle association, "appliquer et faire appliquer dans la vie professionnelle" un certain nombre de principes de probité, d'équité, d'amitié, de compréhension réciproque, et d'aide. N'oublions pas que nous sommes dans la patrie de Georges Washington et benjamin Franklin, héros de l'indépendance et francs-maçons.

Si le Rotary a connu une forte expansion après l'annulation par le Pape de l'excommunication qui frappait dans la première partie du XX^e siècle la Franc Maçonnerie, ce phénomène cependant a été plus marginal dans les pays Anglo-saxons protestants que dans les pays latins, très catholiques. Il a été naturel dès lors de constater que des hommes ou des femmes puissent appartenir en même temps à plusieurs de ces "associations" lorsqu'elles véhiculent, chacune en leur sein, les principes qui élèvent l'être humain individuellement, et par prolongement dans ses rapports avec ses semblables.

Ces liens qui ont parfois été établis entre le Rotary et la franc-maçonnerie, ont pu nuire au Rotary, même si les deux organisations ne sont liés que par le fait

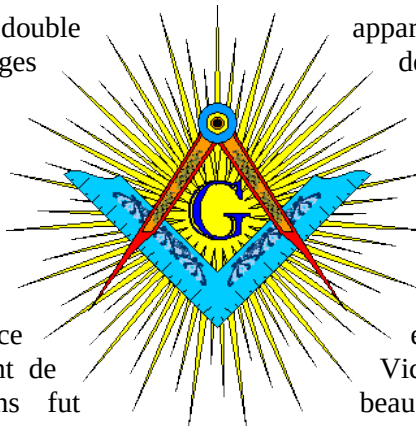


que des rotariens sont maçons et qu'elles ont quelques similitudes dans l'organisation : si le Rotary n'est pas secret, il partage avec la maçonnerie une certaine discrétion et la désignation des nouveaux membres se fait par cooptation.

Dès les débuts du Rotary, en effet, des liens de fait semblèrent se créer par exemple en Angleterre, où nombre de maçons devenaient rotariens.

Cette double appartenance eut un double impact : d'une part les maçons rotariens voulurent rapidement se distinguer et, dès 1919, la Grande Loge unie d'Angleterreregistra la première *Loge rotarienne* qui fut suivie par d'autres, la plus connue et la mieux documentée étant la *Rotarian Lodge No. 4195* enregistrée en 1920. D'autre part, dans un mouvement converse, des Rotariens Maçons créèrent des clubs dont l'entrée était de fait réservée aux francs-maçons. Cette dernière pratique fut alors combattue par le Rotary International qui y mit un terme dans les années 1930, **menaçant les contrevenants de leur retirer leur charte**.

De manière plus anecdotique, cette double parfois matérialisée par de curieux badges symboles rotariens et maçonniques.



appartenance revendiquée fut de membres mariant les

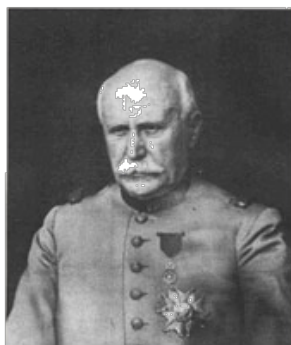
Nous avons déjà vu que l'église a réagi maçonnique et l'a assimilé au Rotary, excommunier les Rotariens mais en catholiques d'en faire partie. La menée contre une soi-disant alliance maçonnerie fut celle du gouvernement de Mais la chasse aux Francs-maçons fut

en fait contre l'idéal sans pour autant interdisant aux dernière attaque virulente entre Rotary et Franc Vichy qui assimila les deux. beaucoup plus sévère.

Exemple de réactions diverses à la fin de la dernière guerre :

Lors de ses interrogatoires à la Libération, Robert Labat devait déclarer à propos du Rotary : *"Je sais que cette organisation mondiale est d'inspiration anglo-saxonne et fortement imprégnée d'esprit maçonnique, non que la plupart de ses membres soient francs-maçons mais la plupart de ceux qui occupent des postes élevés. Cette organisation sert indiscutablement à collecter des renseignements économiques, au moins..."*. Lors de son procès, il affirmera "Le Rotary-Club est une filiale de la franc-maçonnerie."

Jean de Verchère qui lui a succédé à la tête du SSS (Service des sociétés secrètes) en octobre 1942 affirme le contraire : *"Mais non ! J'ai des amis qui en sont ! La vérité, c'est que les Allemands prescrivaient de s'intéresser à tout, au Rotary, aux cartomanciennes, aux diseuses de bonne aventure !..."*



"VOUS NE DEVEZ PAS HÉSITER LA FRANC-MAÇONNERIE EST LA PRINCIPALE RESPONSABLE DE NOS MALHEURS; C'EST ELLE QUI A MENTI AUX FRANÇAIS ET QUI LEUR A DONNÉ L'HABITUDE DU MENSONGE. OR, C'EST LE MENSONGE ET L'HABITUDE DU MENSONGE QUI NOUS ONT AMENÉS OÙ NOUS SOMMES"

Ph. PÉTAÏN
Chef de l'État français
(Déclaration faite par Ph. le Maréchal à Paris direction Ministère National de la Justice)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX
COMMUNICATIONS
(Secrétariat Général des P.T.T.)
DIRECTION RÉGIONALE DE PARIS

NOM _____ PRÉNOMS _____

Je soussigné, déclare sous la foi du serment n'avoir jamais appartenu, à quelque titre que ce soit, à l'une des sociétés suivantes : Grand Orient de France, Grande Loge de France, Grande Loge Nationale Indépendante, Ordre Mixte International du Droit Humain, Société Théosophique, Grand Prieur des Gaules, à l'une quelconque des filiales desdites sociétés, ou à toute autre société visée par la loi du 13 août 1940 et m'engage sur l'honneur à ne jamais en faire partie, au cas où elles viendraient à se reconstituer directement ou non.

A _____ le _____ 1941

Exemple de déclaration de non appartenance à une société secrète permettant de briguer un poste de fonctionnaire public.

Et pourtant le principal fondateur du Rotary International avait écrit dès le début du mouvement :

"fraternity without rituals, passwords and secrets".

Montrant bien que de la Franc-maçonnerie, dont il faisait partie, il voulait en l'occurrence se démarquer. Sinon pourquoi créer le Rotary ?

En conclusion il est permis de dire que la Franc-maçonnerie ne peut être confondue avec les Clubs Service même si l'on y trouve des Francs-maçons comme dans d'autres sociétés à but social.

Ce qui confirme une règle maçonne: ce sont des Francs-maçons qui individuellement entreprennent des actions sociales, et non la Franc-maçonnerie en tant que société.

Aujourd'hui les esprits sont plus sereins et cette question ne se pose plus guère, démontrant l'ouverture d'esprit du Rotarien du XXI^e siècle !